

# SR FONTAG

## ECRAN BOUCHE PORES POUR MURS et SOLS

### AVANTAGES

Evite « l'effet mouillé »  
Préserve la micro porosité du support  
Forme un écran entre support et finition  
Assure une bonne protection des supports traités et une bonne résistance aux détergents usuels

### PROPRIETES

SR FONTAG est une résine acrylique renforcée, anticryptogamique, spécialement conçue pour permettre le blocage de tous revêtement poreux, tout en restant micro poreux  
SR FONTAG est recommandé pour les traitements suivants :

#### MURS

Principalement exposés aux risques de graffitis et destinés à recevoir un traitement préventif avec SR PROTAG. SR FONTAG forme alors un écran entre le support et la finition évitant ainsi « l'effet mouillé » donné par l'application directe d'un vernis ou d'une protection anti graffiti.

Bâti en matériaux ayant tendance à poussiérer tels que: ciment plâtre, chaux, briques, pierres apparentes, béton.

#### SOLS

Destinés à recevoir une émulsion métallisante type SR CT BRILLE : carrelages, dalles thermoplastiques, parquet

### UTILISATION

PREPARATION DES SUPPORTS Le support devra être parfaitement nettoyé.

### APPLICATION

Agiter soigneusement SR FONTAG avant toute utilisation - En pulvérisation, à la brosse, ou u rouleau , secs et non traités - Sur les murs, en première couche, application pur ou dilué jusqu'à 5% d'eau maximum, selon la porosité du support, quelque soit le mode d'application (brosse, rouleau ou pinceau, pistolet pneumatique, airless)

Sur support marquant facilement pulvériser une couche très fine et diluée – Après disparition de l'ombre, appliquer une couche normale et pure.

Nettoyage du matériel à l'eau

### CARACTERISTIQUES

Viscosité :	50 ' +- 10'
Densité :	0.98
Aspect :	Satiné
Séchage :	HP 2h– Sec 4h – Dur 24H
Rendement :	2 à 15 m2/L/couche suivant porosité
Recouvrable :	Après 8h

### SECURITE D'EMPLOI

Craint le gel

*Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison de nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux.*

DISTRIBUTEUR : SRPI

8 rue Coco Robert – ZI La Mare II – 97438 SAINTE-MARIE  
Tel : 02.62.97.22.45 / Fax : 02.62.97.42.74

Agence VENISE 55000 BAR LE DUC

Tel : 03.29.78.56.47 / Fax : 03.29.78.51.07

**SRPI**

